Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260716-090726DELIB11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six le neuf juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal FRENDO, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, M Michel OLÉRON, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT ABSENTE : Mme LE ROLLAND Florence

Mme Lydie RAMEZ donne procuration à M Yves BRUNET
M. Jean-Baptiste CORDON donne procuration à M Philippe DAULY

Secrétaire de séance : Mme Nathalie JOSSELIN

Délibération 11 BAIL DU SALON DE COIFFURE

Monsieur le Maire avertit les conseillers que le bail pour le salon de coiffure a expiré, il faut le renouveler auprès d'un notaire soit dans les mêmes conditions ou sans charge.

Les conseillers autorisent Monsieur le Maire à renouveler le bail du salon de coiffure avec des charges auprès de l'étude des Notaires du Littoral.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

MAIRIE DE BOURSEUL ★ 22130 Côtes d'Armor ★

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

Secrétaire de séance
Mme Nathalie JOSSELIN

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 10 / 7 / 2026

MAIRIE DE BOURSEUL ★ 22130 Côtes d'Armor ★